

SEMINAIRE SUR « DEFIS ET ENJEUX DE LA REGULATION DE LA PRESSE ECRITE »

RAPPORT DES TRAVAUX EN ATELIER

ATELIER 1

Thème : Renforcement des régulateurs en vue de les doter de moyens juridiques , techniques et technologiques pour une meilleurs prise en charge de la régulation de la presse écrite.

Président : HAMMA TINNI

Rapporteur : GUY CONSTANT EHOUMI

Membres :

- Président Théophile NATA
- Monseigneur Joseph BEFE ATEBA
- Kimba BA SEGUERE
- Basile TCHIBOZO
- Aubin TOWANOU
- Titus FOLLY
- Maxime DOSSA
- Béatrice LAKOUSSAN
- Moïse BOSSOU
- Nicaise MIGUEL
- Ahmed SAMBA
- Mama AGUEH
- Boniface COULIBALLY
- OULATAR BEGOTO Yaldet
- Marie Jacqueline TOGOLA
- SABI KASSERE Pierre
- ZINSOU Gualbert
- KEREKOU Katia
- MBERRI Pierre
- ISSEKI Thérèse
- BIO SERO Soumanou
- Cheikh OULD SIDINA

- AGBONON Victorin
- BOUEZMARNI Najib
- TOZOUN Kokou Biossey
- ADECHIAN Clément
- AGBANGLANON Franck
- HADO Philippe
- DOSSOU-YOVO Marius
- TACHIN S. Emmanuel
- BEFE ATEBA Joseph
- HOUNKPONOU Yaovi
- HOUSSOU Brice

Méthodologie : Echanges directes avec dégagement d'idées fortes à traduire en enjeux, défis et actions à mener.

	Enjeux	Défis	Actions	Echéance
Moyens Juridiques	<p><u>Pour l'instance de régulation</u></p> <p>-Absence de statut juridique uniforme</p>	<p>-S'assurer de l'existence d'un cadre juridique pour toutes les instances de régulation</p> <p>-Constitutionnaliser toutes les instances de régulation et bien définir leurs attributions en les dotant d'un pouvoir réglementaire véritable</p> <p>-Harmoniser les textes pour un encadrement uniforme de la presse écrite dans les pays membres du RIARC</p> <p>-Répertorier tous les problèmes des instances de régulation</p> <p>-Définir des durées uniformes de mandat pour les instances de régulation</p>	<p>-Régler le statut des instances de régulation</p> <p>- Procéder à une harmonisation de la législation en œuvrant pour une constitutionnalisation de toutes les instances membres du RIARC</p> <p>- doter les instances de régulation de pouvoir de sanction.</p> <p>- Répertorier tous les problèmes que pose la presse écrite et dégager en conséquence des pistes de solutions pour une meilleure régulation.</p> <p>- Mettre sur le site du RIARC tous les textes de lois des différentes instances de régulation ou réaliser un recueil des différents textes.</p>	

	<p>-Faiblesse de l'indépendance des instances de régulation et absence d'autonomie financière.</p> <p>-Problème de légitimité des instances de régulation</p> <p><u>Pour la presse écrite</u></p> <p>-Problème de garanti de la liberté de presse</p> <p>- La garanti de la libre entreprise en matière de presse écrite</p> <p>-La professionnalisation du métier de journaliste</p>	<p>-Assurer l'élection du Président de l'instance de régulation dans les textes de loi.</p> <p>-Consacrer par la Constitution ou la loi ordinaire l'autonomie financière des instances de régulation</p> <p>-Assurer une composition équilibrée des instances de régulation pour garantir leur légitimité</p> <p>-Renforcer le régime de la liberté de presse</p> <p>Mieux encadrer le régime déclaratif en impliquant les instances de régulation</p> <p>-Clarifier le statut du journaliste</p> <p>-Exiger une qualification nécessaire avant l'exercice du métier de journaliste</p>	<p>- Encourager la co-régulation entre les instances de régulation et les organes d'autorégulation de la presse écrite.</p> <p>-Mieux cerner la définition du journaliste professionnel.</p> <p>- Renforcer le régime déclaratif en associant les instances de régulation</p> <p>- Œuvrer pour l'avènement de véritables entreprises de presse écrite.</p> <p>- Maintenir le renforcement des capacités des journalistes en ce qui concerne le respect des règles en matière de journalisme.</p>	
<p>Moyens Techniques et technologiques</p>	<p><u>Pour les instances de régulation</u></p> <p>-Difficulté de contrôle des gestionnaires de blogs et des GSM .</p> <p>-Difficulté de suivi de la presse en ligne</p>	<p>-Renforcer les capacités des membres des instances de régulation</p> <p>-Assurer l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication aux instances de régulation.</p>	<p>-Créer des correspondants des instances de régulation dans les différentes régions de chaque pays pour assurer une couverture totale des pays.</p>	

	<p>Déficit de moyens humains et financiers</p> <p><u>Pour les organes de presse</u> -Non respect du dépôt légal</p>	<p>- Pourvoir les instances de régulation d'analystes bien formés pour analyser les organes</p> <p>-Obliger tous les journaux à faire le dépôt légal -Exiger que tous les journaux de la presse écrite soient en ligne</p>	<p>-Demander aux conseillers des instances de régulation d'assurer une veille permanente en suivant quotidiennement les revues de presse ou de titres et les revues en ligne. -Rechercher des logiciels qui enregistrent les écrits en ligne et les émissions -S'abonner au maximum de journaux possibles pour doter les différents services de l'instance de régulation d'outils de travail -Faire des reliures d'organe de presse ou trouver autres moyens de conservations des publications (scanner ou mettre sur mémoire Excel) -Faire des études informatiques pour mettre en place un logiciel d'analyse du contenu des organes de la presse écrite. (Intégrer cette disposition aux lois sur la presse écrite). -Doter les instances de régulation de moyens financiers et de moyens humains pour mieux assurer leur mission</p> <p>- Exiger que les organes soient scannés et mis en ligne.</p>	
--	---	--	--	--

	<p>-Risque de remise en cause du régime démocratique dans certains pays.</p>	<p>-Renforcer en permanence les capacités des journalistes de la presse écrite - Spécifier la limitation du volume de page offerte à la publicité pour les journaux.</p>	<p>Former les journalistes à la spécialisation en économie, en élections, etc. -sensibiliser constamment les journalistes pour garantir le processus démocratique en Afrique</p>	
--	--	---	---	--